

# Ecole Maternelle La Porte d'Or – Marsannay-la-côte

## Conseil d'école du 26/06/2023

### **Présents:**

**Enseignants:** Mme Sonia Boursier, Mme Valérie Décard, Mme Magali Vidal-Devillers.

**Mairie:** Mme Corinne Piombino (adjointe au maire), Mme Nicole Verpeaux (conseillère municipale), M Olivier Hennard (responsable du secteur vie scolaire)

**Parents:** M Emmanuel Comparot, Mme Jessica Dos Santos, M Romain Gerbet, Mme Gaëlle Levite, Mme Aline Marot, Mme Amandine Olivier, Mme Aurélie Trouble.

**Excusés:** Mme l'Inspectrice, M le Maire, Mmes les membres du RASED, M Moraes, Mme Christine Mairot, représentante du personnel municipal, Mme Marie-Thérèse Dechaume, DDEN, Mme Marine Tharion, parent élu.

## Bilan de l'année écoulée

### **Effectifs:**

Inscriptions temporaires de 2 enfants (GS) faisant partie de la communauté des gens du voyage

1 arrivée en GS

1 enfant en PS scolarisé 2 mois

2 départs (PS et GS)

total en fin d'année 92 enfants

### **Projets scolaires depuis le dernier conseil d'école:**

-photo de classe 24/03

-journée nationale des atsem 24/03

-Réunion 1ère scolarisation 03/04

-Mise en route du composteur partagé inauguration le 04/04

-SPECTACLE de chants et danses 12/05

-échanges GS/CP 15/05

-marsasport 23/05

-Café école-parents 30/05

-lecture CP les lundis de juin

-projet collègue théâtre 16/06

-concours écoles fleuries 19/06

-sortie nature 22/06

-passerelle crèche/école 26 et 27/06

*Les parents adressent leurs félicitations pour la qualité du spectacle: implication des enfants, décors, chants et danses.*

### **Activités de l'association:**

-participation lors du spectacle chants/danses: buvette et restauration

-participation à la fête de fin d'année de l'élémentaire

*L'équipe enseignante remercie l'implication des parents et leur soutien logistique lors des manifestations.*

## Rentrée 2023

Les admissions à l'école ont eu lieu, les parents ont pu rencontrer tous les enseignants de l'école, qui ont pris le temps d'échanger, de répondre à leurs questions et de leur faire visiter l'école. Les démarches administratives étaient ensuite finalisées auprès de la directrice. Cet accueil choisi par l'équipe enseignante permet un premier contact de qualité entre parents et enseignants.

44 PS inscrits

2 nouveaux MS

1 nouveau GS

Les effectifs pour la rentrée 2023:

44 PS

18 MS

66 GS

soit 108 enfants

La rentrée sera "échelonnée": le lundi 04/09 pour les moyens et les grands et le mardi 05/09 pour les petits avec café écoles-parents.

*RQ: Mme Trouble maman d'élève fait part de son expérience et remercie pour ce temps d'échanges de petite section le jour de la rentrée.*

*Le café école-parents de rentrée est aussi ouvert à d'autres parents qui peuvent venir faire connaissance, accompagner les nouveaux parents et partager leur expérience.*

*M Hennard fait le point sur les inscriptions encore en cours et à finaliser cet été.*

\*projets

-suite du projet actuel autour du jardin et de la cour

-l'année prochaine, l'école sera soumise à une évaluation d'école selon le cadre défini par le conseil d'évaluation de l'école du 25 janvier 2022 et au même titre que toutes les écoles de Marsannay. Cette évaluation a pour but d'améliorer pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont pour vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école.

*Rq: les projets et différentes actions seront impactés l'année prochaine par la nouvelle configuration de l'école avec un groupe de 44 enfants de petite section (rappel, ils n'étaient que 18 cette année)*

\*rythmes scolaires:

L'année prochaine le conseil d'école devra se prononcer sur les rythmes scolaires choisis sur la commune. Pour rappel nous sommes actuellement sous un régime dérogatoire (école sur 4 jours) voté pour 3 ans. Il faudra faire une nouvelle demande pour 2024-2027.

*Echanges entre les différents participants sur le ressenti, les impacts sur les enfants, les rythmes, les intervenants, les conséquences...*

*Le sujet sera mis à l'ordre du jour du premier conseil d'école.*

## Les travaux

En cours:

-la serrure porte bibliothèque: plusieurs interventions ont eu lieu concernant la serrure de la porte de la bibliothèque, celle de la salle de motricité a été vue par la même occasion

-occultation des portes vitrées côté nord (en cours), pour l'occultation des portes de classe, attente de pose d'un adhésif "miroir" (permettant la vision sur l'extérieur)

- la question du local poubelle pour isoler les containers dans la cour de récréation est toujours à l'étude et devrait être finalisée pendant les vacances.
- un renfort des bacs jardinières a été demandé (angles)

Réalisés:

- mur préau

*Une question est posée sur l'aménagement de la bibliothèque de l'école évoqué au dernier conseil d'école. Ce projet n'est pas encore abouti et demande encore de la réflexion.*

## Règlement intérieur et protocole PHARE

La lutte contre le harcèlement à l'École est une priorité du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Des mesures viennent compléter celles déjà en place pour prévenir ou traiter plus efficacement et rapidement les situations les plus complexes, notamment dans le premier degré. Le programme de prévention du harcèlement à l'école conduit à l'établissement d'un protocole PHARE qui sera annexé au règlement intérieur de l'école. Ce protocole met en place une stratégie globale d'intervention basée sur des rencontres individualisées avec les enfants cibles, les harceleurs potentiels, les témoins. Cette méthode de préoccupation partagée (MPP) permet de traiter la situation et de déamorcer les conflits. C'est une approche non blâmante mais pas laxiste.

*Ce sujet sera mis à l'ordre du jour du conseil d'école de rentrée et le protocole sera ajouté au règlement intérieur de l'école.*

## Les finances

\*compte CME géré par l'OCCE:

à peu près 1500€ actuellement.

ce compte a été alimenté par:

- le concours écoles fleuries (40 €)
- la participation volontaire des familles (838 €)
- les dons de l'association les Enfants de La Porte d'Or (rentrée 800 €, Noël 222,25 €, spectacle 372 €)
- les bénéfices de la vente de sacs (407 €)
- les bénéfices de la vente des photographies de classe (402 €)
- la vente des programmes du spectacle (336 €)
- la subvention municipale (1704 € le 20/10)

Ce compte permet:

- les achats de classe (travaux manuels, livres, cuisine...)
- le paiement de la SACEM
- les achats pour le jardin (cette année que les tomates et les fraisières)
- le paiement des spectacles ou sorties
- le paiement de l'assurance de l'école (compris dans la cotisation OCCE)

Ce compte est géré par l'OCCE et un bilan financier sera fait à la rentrée, contresigné par parents ou collègues.

\*la subvention municipale:

un premier versement devrait avoir lieu sur présentation des justificatifs concernant:

-le spectacle  
-les achats pour le jardin  
-des albums pour renouveler la bibliothèque (nouveau thème ou thèmes travaillés en classe...)  
la subvention est versée directement sur le compte CME  
*Une nouvelle procédure a été mise en place facilitant les échanges entre école et mairie.*

**\*les crédits de fonctionnement:**

permettent les achats de fournitures scolaires, fournitures administratives, petit équipement et pharmacie.

*Les commandes sont en cours de validation par la mairie.*

**\*les crédits d'investissement:**

permettent de renouveler les mobiliers ou de prévoir de gros travaux.

*Les commandes ont été validées et sont en cours de livraison.*

## Questions diverses

\*M Hennard fait part de la réunion de copil pour construire le nouveau projet éducatif territorial 2023-2026 (PEDT). Le Projet Educatif Global est basé sur des intentions éducatives transversales à tous les services: accueil, coopération, écoute, veille sociale, participation, accompagnement.

\*M Hennard informe du départ de Mme Mélanie DESCLOUX ATSEM de la commune. Pour rappel, la commune emploie 2 ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles titulaires d'un concours) -1 pour chaque école – et complète les équipes avec des agents municipaux. Un recrutement est en cours.

*La directrice remercie la proposition de la mairie d'être associée aux entretiens des personnels retenus même si en fonction des dates (mi-juillet) ce ne sera peut-être pas possible. Mme Piombino propose un échange en visio conférence si besoin.*

\*Les parents élus remercient l'équipe enseignante pour cette année scolaire et soulignent la richesse des projets .

\*La communication via les cahiers de liaison avec rappel par mail est appréciée par l'ensemble des parents présents.